

DU CONSEIL MUNICIPAL DE BEYREN-LES-SIERCK

SEANCE DU 04 juin 2021

ELUS	EN EXERCICE	PRESENTS
15	15	11

L'an deux mille vingt et un, le 4 juin, à 19 heures 30, le Conseil Municipal de la Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au foyer « Le Clos », sous la présidence de Monsieur Phillipe GAILLOT, Maire,

LISTE DES PRESENTS :

GAILLOT Philippe
GUINDT Philippe
VIEIRA Christophe
OGER Isabelle

IMMER Alain
DEBAILLEUL Delphine
SIVEC Jean
WALLERICH Alain

MARQUET Bénédicte
THILL Céline
VALANCE Bénédicte

LISTE DES ABSENTS :

PEREIRA Julien
BRUN Jérôme

MENEGHIN Gaël

REUTER Olivier

Procuration de MENEGHIN Gaël à WALLERICH Alain

Madame DEBAILLEUL Delphine est élue secrétaire de séance.

Objet : 2021 - 566 Encaissement virements Groupama

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise le Maire à encaisser :

- Un virement le 04/05/2021 de 891,00 €, après franchise de 10% sur facture du 28/02/2020 concernant un contentieux lié à attribution de parcelles de terrains communaux.
- Un virement le 06/05/2021 de 1 539,00 €, après franchise de 10% sur factures du 28/02/2020 et 26/01/2021, concernant un contentieux lié à l'attribution de parcelles de terrains communaux.

Fait et délibéré les jours, mois et ans susdits.

Pour copie conforme.

Beyren-lès-Sierck, le 05/06/2021

Le Maire :

Philippe GAILLOT

Le Maire certifie que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la mairie le 05/06/2021

Le Maire,


